



CIMA

MÉDIATION ET ARBITRAGE

www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

Formation à la médiation

FORMATION INITIALE À LA MÉDIATION – 60H



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

FORMATION A LA MEDIATION – ANNÉE 2026

Approche pédagogique

La complexité du monde actuel participe au développement de cet outil percutant qu'est le processus de médiation mêlant humanité, écoute de l'autre, empathie et positionnement d'un tiers contribuant à la résolution amiable des différends.

Ce dialogue établi entre deux ou plusieurs personnes est mené par des médiateurs respectant des étapes précises et structurées en travail continu avec les parties en présence.

Les formations proposées par le **CIMA**, sont conçues de façon à vous permettre un apprentissage personnel du conflit et de la manière de l'accompagner à la fois individuellement et collectivement.

Voici les enjeux des formations proposées par le **CIMA**, Centre Interprofessionnel de **M**édiation et d'**A**rbitrage, fondé en 2004, réunissant l'Ordre des Avocats du Barreau de Lyon, l'Ordre des Expert Comptables de la Région Auvergne Rhône Alpes, la Compagnie des experts de justice auprès de la Cour administrative d'appel de Lyon ainsi que la Chambre de commerce et d'Industrie de la Région Auvergne Rhône Alpes, pouvant répondre par ses formations à la complexité de la relation humaine et à sa compréhension.





www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

FORMATION INITIALE À LA MÉDIATION – 60H

⇒ Programme :

Module 1 : « Les bases de la médiation »

Module 2 : « Écoute et empathie »

Module 3 : « La communication non violente »

Module 4 : « Éthique et déontologie de la médiation »

Module 5 : « Le professionnel du droit et la médiation »

Module 6 : « Les aspects pratiques et juridiques de la médiation »

Le programme détaillé est en annexe de ce document.

⇒ Dates :

Session 1	Session 2
23 / 24 janvier	4 / 5 septembre
6 / 7 mars	25 / 26 septembre
24 / 25 avril	9 / 10 octobre
22 / 23 mai	6 / 7 novembre
5 / 6 juin	27 / 28 novembre
26 / 27 juin	11 / 12 décembre

⇒ Horaires :

Vendredi : 9H00-12H30 / 14H00-17H00

Samedi: 9H00-12H30

⇒ Lieux :

La formation se déroulera le vendredi à l'**Ordre des Avocats** - 176 rue de Créqui, 69003 Lyon ou au **Conseil Régional des Experts-Comptables**, 59 rue Montgolfier 69006 Lyon – et le samedi matin à la **Maison de la Famille** – 52 cours Charlemagne, 69002 Lyon.



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

⇒ **Durée de la formation :**

Total : 60H de formation.

⇒ **Tarifs :** *

<u>PROFIL</u>	<u>TARIFS</u>
Membres des Ordres fondateurs/financeurs du CIMA	2650.00 € HT
Particuliers et indépendants	3250.00 € HT
Entreprises	4500.00 € HT

* L'activité de formation du CIMA est exonérée de TVA

⇒ **Objectifs pédagogiques de la formation :**

- Faire comprendre le processus de médiation
- Initier ses applications au profit des parties en conflit
- Expliquer comment engager un tel processus amiable
- Fournir des contenus de qualité pour que les stagiaires de la formation puissent par la suite s'emparer du processus

⇒ **Prérequis et compétences :**

Aucun prérequis n'est exigé pour participer à cette formation initiale.

Aucune compétence particulière n'est exigée.

Il n'y a pas de possibilité de VAE et/ou d'alternance.



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

⇒ **Public visé :**

Toute personne souhaitant se former au processus de médiation (salariés, indépendants, professions libérales, professionnels du droit, etc...).

Organisation de la formation à partir de 5 inscriptions minimum.

⇒ **Suivi de la formation :**

Le suivi pédagogique de la formation est assuré par des feuilles de présence émargées par les participants.

Une feuille d'évaluation sur la formation et le formateur seront à remettre au CIMA.

Une attestation de certification à la formation sera remise à chaque participant en fin de formation.

⇒ **Évaluation par le formateur :**

L'évaluation des compétences du participant est assurée par le formateur et sous sa responsabilité.

⇒ **Conditions d'accès :** *

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap à l'exception du public non-voyant et malentendant.

Votre référent handicap au sein du CIMA est la Déléguée Générale.

** Lire attentivement le règlement intérieur du CIMA (§1.4).*

⇒ **Référencement :**

Les formations du CIMA sont référencées FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation), par le CNMA (Centre National de Médiation des Avocats) qui est une émanation du CNB (Conseil National des Barreaux) pour les avocats.

Consultez votre OPCO en vue d'une prise en charge du coût de la formation.

⇒ **Engagement du participant :**

Chaque participant s'engage à prendre connaissance et accepter les conditions générales de formation du CIMA, son règlement intérieur et à signer la convention de formation professionnelle.



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

INTERVENANTS

Pierre GRAND – Médiateur familial et formateur



François SAVIGNY – Médiateur et formateur

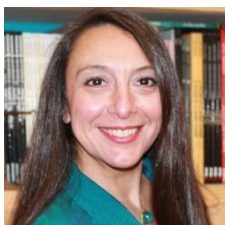


Jean-Luc SOST – Formateur en CNV, certifié CNVC



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE



Delphine BRESSY-RÄNSCH – Médiatrice et formatrice



Rolland VERNIAU - Avocat honoraire et médiateur



Jacques REVOL – Médiateur



Jean-François CARLOT – Avocat honoraire et médiateur

.....